

L'industrie de la verrerie en Bas-Languedoc de Colbert à la révolution industrielle du XIXe siècle

François-Georges Dreyfus

Citer ce document / Cite this document :

Dreyfus François-Georges. L'industrie de la verrerie en Bas-Languedoc de Colbert à la révolution industrielle du XIXe siècle .
In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 63, N°13, 1951. pp. 43-70;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.1951.5775>

https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_1951_num_63_13_5775

Fichier pdf généré le 17/04/2018

L'INDUSTRIE DE LA VERRERIE EN BAS-LANGUEDOC

DE COLBERT A LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE DU XIX^e SIÈCLE

La verrerie existe depuis longtemps en Languedoc et cette industrie a toujours eu dans cette région une certaine activité, ce qui s'explique dans un pays de vignobles.

La verrerie a été introduite en Languedoc à une date fort reculée. Il semble en effet que les Phéniciens aient appris aux Gaulois l'art de faire le verre. Avec l'occupation romaine et surtout sous l'Empire, l'industrie du verre se développa considérablement. Lors des invasions barbares on assiste à une décadence de la verrerie, mais les archéologues pensent que cette industrie ne cessa jamais complètement et que les ateliers du Moyen âge furent les successeurs directs des *vittrarii* gallo-romains¹.

En tout cas, cette industrie était prospère au XIII^e siècle : dans la forêt de Valbonne, il existait en effet deux verreries créées par les Chartreux; dans l'Ardèche, un peu plus au nord, se développait un autre atelier créé par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. De nombreux ouvriers, de race noble, travaillaient à l'origine dans ces ateliers. Puis, peu à peu, les gentilshommes, formés dans les verreries des monastères, s'installent à leur compte; le nombre des verreries augmente d'une manière si sensible que Charles VII, par une ordonnance de 1436, octroie de très larges privilèges aux gentilshommes verriers.

Dotées de ces privilèges, les verreries continuent à se développer, et l'on en trouve un peu partout en Languedoc : outre la Valbonne,

1. Cette hypothèse, confirmée par la similitude des fabrications des deux périodes (cf. Pontal et Vassy, *Notes sur l'industrie du verre au Moyen âge dans la vallée du Rhône*), est assez discutable. L'on peut se demander en effet si l'industrie du verre, très prospère en Orient et qui donnait lieu à un trafic important avec les régions de la Méditerranée occidentale, n'a pas été introduite en Languedoc par les Hospitaliers au moment de la disparition des Etats latins d'Orient. Cf. à ce sujet : Heyd, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen âge*, 1885, p. 710 et sq., et C. Cahen, *La Syrie du Nord à l'époque des Croisades*, 1940. Sur la verrerie languedocienne dans l'antiquité, cf. Moun-Jean, *La Verrerie en Gaule, dans l'Empire romain*, 1913, et *Géographie générale du département de l'Hérault*, Montpellier, s. d., t. III, p. 434 et 435.

il y en a dans la Gardiole, près de Montpellier², à Joncels près de Lodève³, dans la forêt de Moussans près de Saint-Pons⁴.

Au cours de la seconde moitié du xvi^e siècle, l'industrie du verre en Languedoc subit une crise assez grave. D'abord du fait des guerres de religion, très violentes dans la région, les débouchés se ferment : on ne produit plus ni vins ni parfums. Ensuite, les verriers, qui sont obligatoirement de descendance noble, et dont la plupart se sont convertis à la Réforme, combattent pour leur « Cause » et pensent plus à la bataille qu'à la fabrication du verre.

Ce n'est qu'au cours de la première moitié du xvii^e siècle que la verrerie languedocienne reprend son essor. Mais cette industrie ne comprend alors que des ateliers d'artisans, groupant au plus six à dix ouvriers et utilisant le bois ; seul le nombre de ces ateliers, répartis dans toute la province, compense leur peu d'importance respective. Il en sera ainsi jusqu'au milieu du xviii^e siècle.

A cette époque on remplaça le bois par le charbon en raison de la disparition progressive des forêts. L'industrie du verre s'établit sur les bassins houillers de Graissessac et d'Alès. Ces établissements se développent peu à peu ; il perdent leur aspect artisanal et deviennent de grosses entreprises.

*
**

C'est cette évolution que nous allons essayer d'étudier. Nous verrons d'abord quels sont les éléments statiques de l'industrie du verre au xvii^e siècle, les conditions de production, la répartition des verreries, la situation sociale des verriers, patrons ou ouvriers. Nous examinerons également comment les verriers, menacés dans leur existence même, engagent la lutte contre l'administration qui entend réglementer l'utilisation des bois.

Dans une seconde partie, nous verrons disparaître rapidement les verreries à bois cependant que les verreries à charbon commenceront à se développer. Nous étudierons enfin les problèmes économiques et sociaux qui se posent à ces nouveaux établissements.

2. A. Dép. Hérault — A 11 — Liste des Verreries.

3. Joncels, canton de Lunas, arr. de Lodève. — Verrerie signalée par Saint-Quirin, *Les gentilshommes verriers du Languedoc*, dans *Bull. Soc. Lang. Géog.*, 1904, p. 185.

4. Cf. Riols de Fonclare, *Les verreries de Moussans*, Toulouse, 1925.

I. — L'INDUSTRIE DU VERRE DE TYPE ARTISANAL (1660-1750).

Les conditions techniques. — Le verre est le résultat de la fusion de silicates de soude et de silicates de chaux. Ces deux constituants du verre sont fournis par la silice, la chaux et un alcali, soude ou potasse. La proportion de ces divers éléments exerce une très grande influence sur la fusibilité ou la qualité de la matière. Le verre résulte de la fusion de ce mélange. Ceci nécessite donc une très forte quantité de combustible, ce qui posera à la verrerie languedocienne des problèmes difficiles à résoudre, au moins tant que le combustible utilisé sera le bois.

En dehors du bois, les produits nécessaires à la fabrication du verre sont assez courants et leur présence en des lieux facilement accessibles a permis le développement de la verrerie.

La silice était introduite sous forme de sable extrait soit de carrières (la plus importante étant celle de Pancrace près du Pont-Saint-Esprit), soit du lit des rivières. Mais le sable languedocien n'est pas pur; on y trouve de 4 à 5 % de matières diverses et particulièrement du fer, ce qui noircit le verre. Aussi, malgré l'usage de décolorants, et en particulier de manganèse, le verre languedocien était souvent coloré. La conséquence fut, que la région, ne pouvant que difficilement fabriquer le verre blanc⁵ se consacra aux bouteilles, flacons et autres objets de même genre, tels les « pourrous^{5 bis} » que l'on exportait en Espagne.

Quant à l'alcali, il est fourni en Languedoc et ce dès le Moyen âge⁶, par la combustion du salicor ou salicot ou encore kali, plante marine poussant sur la côte méditerranéenne⁷. Le salicor est d'usage commun, mais malgré les efforts des intendants sa production est insuffisante et son prix ne cessera d'augmenter⁸. Aussi, à de nombreuses reprises, le gouvernement, l'intendant, les Etats, en interdisent l'exportation⁹. On utilise également d'autres alcalis tirés de la potasse, du suint des moutons, des cendres ou des lies de soutirage.

A ces silices et alcalis on ajoutait du carbonate de chaux pour durcir le verre. Ce carbonate est introduit sous forme de calcaire, matière courante en Languedoc. Enfin les verriers utilisaient le verre cassé ou groisil.

5. Cependant les verriers languedociens faisaient des objets d'art en verre blanc qui avaient une certaine importance commerciale (cf. fig. 1).

5 bis. Les « Pourrous » sont des flacons plats très recherchés en Espagne.

6. A. D. Gard — E 772 f° 145.

7. Sur le salicor, cf. les *Mémoires* des intendants de Basville (A. N.) et Ballainvilliers H 1588/26). — (Bibl. de Montpellier Mss. n° 48).

8. En 1690, un quintal se vend 11 l. 10 s. (A. D. Hérault C 2758). En 1788, un quintal se vend 17 l. (Mém. de Ballainvilliers f° 25).

9. Ordonn. de 1735 et 1786 (A. D. Haute-Garonne C 149).

Le mélange ainsi obtenu était fondu dans des fours à bois, puis travaillé à la main et au souffle par le verrier et un aide¹⁰. Les ateliers languedociens disposaient sur place des matières premières nécessaires. Le combustible, c'est-à-dire le bois, dont on faisait une consommation considérable, était déjà à cette époque difficile à se procurer.

Les fours à verre fonctionnaient en effet pendant de longues périodes et brûlaient continuellement pendant la durée de la campagne. Néri, dans son ouvrage, estime cette consommation à 5.000 voies de bois par campagne pour un four à huit creusets, soit près de dix mille stères¹¹.

Le Languedoc fut donc peu à peu dénudé; du reste les verriers ne se contentaient pas d'utiliser leurs propres bois mais en achetaient à de grands seigneurs, tel le marquis de Londres¹², ou même en « volaient » au roi, en se fabriquant ou en s'inventant des privilèges¹³. Comme, par ailleurs, les verriers ne prenaient aucune mesure pour remplacer les arbres qu'ils brûlaient malgré les ordonnances royales, les forêts disparaissent peu à peu, laissant place à la garrigue que nous connaissons aujourd'hui. Cette dévastation de la forêt languedocienne est d'autant plus grave qu'elle a lieu dans une région de climat méditerranéen peu favorable à l'arboriculture¹⁴; et pourtant de nombreuses ordonnances prescrivaient de reboiser au fur et à mesure des destructions¹⁵.

Tableau de la verrerie languedocienne en 1660^{15 bis}. — Les conditions géographiques et géologiques étaient favorables à l'industrie du verre en Languedoc et, en 1660, la conjoncture économique en favorise le développement. L'essor de la culture de la vigne allait nécessiter forcément une consommation accrue de bouteilles.

Certes, au milieu du XVII^e siècle, le vignoble est loin d'occuper en Languedoc la place qui est la sienne aujourd'hui. La production du vin était cependant importante, et la viticulture jouait déjà un rôle

10. Sur le mode de fabrication à cette époque nous renvoyons à l'ouvrage de Néri, et Merret Kunckel, *Art de la verrerie*, Paris, 1752, et à l'article « Verre » de l'Encyclopédie de Diderot.

11. Néri, *op. cit.* p. 41.

12. A. D. Hérault C 2758.

13. A. D. Haute-Garonne. Maîtrise des E. F. de Saint-Pons F 19.

14. Cf. J. Sion, *La France méditerranéenne*, C. A. C. 1934, pp. 28 et 29. P. George, *Les sols et les forêts en région méditerranéenne*, dans *Les études rhodaniennes*, 1933.

15. Cf. en part. l'ord. de 1518, publiée par L. de Froidour dans *Ordonnances des Eaux et Forêts*, Toulouse, 1683.

15 bis. Sur la verrerie languedocienne et sa place dans l'industrie du verre en France on se reportera aux travaux de P.-M. Bondois et à l'ouvrage américain de Waren C. Scoville, *Capitalism and French Glasmaking (1640-1789)*, Los Angeles, 1950.

considérable dans l'économie languedocienne¹⁶. En particulier les vins muscats de Frontignan ou de Nîmes, qui jouissent d'une réputation européenne, sont expédiés un peu partout en France et en Europe dans des bouteilles cachetées¹⁷. La production d'eau-de-vie se développe concurremment avec celle du vin. Les eaux-de-vie languedociennes sont mises en barrique, mais leur production donne lieu à la fabrication de sous-produits que l'on met en bouteilles : les parfums et les produits pharmaceutiques.

Le Languedoc est en effet, au XVII^e siècle, l'un des plus grands centres français de production de parfums. Basville en estimait l'exportation seule à 120.000 livres¹⁸, ce qui, étant donné l'amour des parfums qu'a le Languedocien, donne une production d'au moins 150.000 livres. Ces parfums étaient le parfum de la Reine de Hongrie et l'eau de lavande. Or ces parfums se vendaient en petites bouteilles comme on en voit encore aujourd'hui, et les parfumeurs étaient parmi les plus gros clients des verriers.

Une dernière ressource languedocienne d'une importance considérable pour les verriers était l'industrie pharmaceutique. Cette industrie était concentrée à Nîmes et surtout à Montpellier. Ceci se comprend quand on sait que Montpellier était l'un des plus grands centres médicaux d'Europe et attirait autour de sa célèbre faculté des savants et des malades de toutes nationalités¹⁹.

Comme les remèdes étaient alors surtout des pommades, des onguents ou des liqueurs, on les vendait très souvent dans des pots de verre. Le verre était également employé pour conserver les produits dans l'officine. Germain signale en effet l'existence de nombreux bocaliers de verre ancien, et Riols de Fonclare le confirme dans son livre sur les verreries de Moussans²⁰.

A ces gros clients s'ajoutaient les petits consommateurs locaux qui, dès le XVI^e siècle, utilisaient d'une manière courante bouteilles, dame-jeanne, gobelets, carafes et carafons²¹.

Tels étaient les débouchés principaux offerts aux verriers languedociens du XVII^e siècle.

Mais où se trouvaient les verreries ?

16. Cf. à ce sujet Boissonnade, *La production et le commerce des céréales et du vin en Languedoc dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, *Ann. Midi* (1905), pp. 341 et sq. et surtout A. N. H 1588/26, Mémoire de Basville en particulier f^o 94 à 99; A. N. G 7, 1143 et 1144. Rapports de d'Aguesseau sur le commerce du Languedoc. (Biblioth. de Toulouse, ms. 603, Mémoire de d'Aguesseau).

17. A. D. Hérault, C 2763, Rapport de Jean Pitot et Basville, op. cit. f^o 96.

18. Basville, op. cit., f^o 105 v.

19. Cf. Dr A. Puech, *Les pharmaciens d'autrefois à Nîmes*, 1881, et A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, Montpellier, 1861, t. II.

20. Riols de Fonclare, op. cit., p. 219.

21. A. D. Gard, E 770; Hérault, C 2758 et C sup. 3064.

Malgré la difficulté des recherches, nous pouvons dresser un tableau des verreries bas-languedociennes²². — On distingue en Bas-Languedoc, vers 1660, trois groupes verriers d'importances variables. Le plus important est celui qui se trouve dans la région située entre le pic Saint-Loup, la Séranne et le bord sud des Cévennes. Là se développe une dizaine de verreries qui appartiennent à divers rameaux d'une même famille, les La Roque, et leurs alliés, les Girard et les Grenier. Les verreries étaient situées à Villaret, Claparède, Cazenove, Claret, Les Baumes et Saint-Martin de Londres²³. Ces verreries étaient à cette époque très prospères, étant à proximité de centres de consommation comme Montpellier et Pézenas, et de régions forestières encore actives.

Les deux autres groupes verriers étaient celui de la Montagne Noire et celui de Nîmes.

Celui de Nîmes avait une certaine importance mais il était déjà en décadence en raison de la disparition des bois. Quant à celui de la Montagne Noire il avait pour centre la région de Moussans-les-Verrieres. Là, l'abondance du bois permettait le développement des verreries, malgré les mesures des maîtres des Eaux et Forêts, dont Louis de Froidour²⁴. Malheureusement les débouchés sont loin, les routes mauvaises. Aussi, malgré de nombreuses tentatives, ces verreries ne prendront jamais un grand essor. Par contre, plus éloignées des centres administratifs, elles résistent presque jusqu'à l'orée du xx^e siècle.

Ainsi, après une longue période de troubles, l'industrie du verre est redevenue bien vivante en Bas-Languedoc. Elle joue dans l'économie de la région un rôle loin d'être négligeable, puisque Basville, dans son mémoire, déclare que le Languedoc exporte pour 30.000 livres de verre par an²⁵. Ce chiffre qui est donné pour 1698 alors que (nous le verrons plus loin) la verrerie languedocienne est en pleine crise, doit être, semble-t-il, porté à 45.000 livres pour 1660, ce qui donne une production d'une valeur de 100.000 livres environ²⁶.

Bien plus que son rôle économique, ce qui fait la force de la verrerie en 1660 c'est son organisation corporative. Les verriers étaient tous

22. Sur les verreries du Haut-Languedoc, nous signalons l'ouvrage de Robert-Garils, *Les gentilshommes verriers de Gabre*, Toulouse, 1899 et l'étude de René Mauriès sur les verreries de la Grésigne parue dans la *Dépêche du Midi* (n^{os} du 28 janvier au 1^{er} février 1950), article inspiré par les études du Général Féral. Les indications de Saint-Quirin, *op. cit.*, présentent de très nombreuses inexactitudes.

23. Celles de Gabriac, Gignac, citées par Saint-Quirin, n'existent plus en 1660, — celle de Saint-Maurice n'existe pas encore.

24. A. D. Haute-Garonne, Maîtrise des Eaux et Forêts, F11 à F25.

25. Basville, *op. cit.*, f^o 99.

26. Il faut reconnaître que ce chiffre s'applique à l'ensemble du Languedoc et que le Haut-Languedoc est assez gros producteur.

nobles. En effet, depuis le Moyen-Age, les gentilshommes étaient autorisés à travailler le verre sans crainte de déroger. Cela avait permis à nombre de gentilshommes ruinés de redorer leurs blasons, particulièrement après la guerre de Cent Ans. Bien plus, pour éviter la concurrence, ils avaient fait interdire aux roturiers le travail du verre. « Nul ne doit exhiber le dit art de verrerie s'il n'est noble et procréé de noble génération²⁷ ».

Comment fonctionnait la corporation ?

A la tête des verriers du Languedoc était le « syndic général », juge conservateur des privilèges des « sieurs gentilshommes exerçant l'art et science de verrerie²⁸ ». Il avait pour rôle de défendre les privilèges des gentilshommes verriers, de coordonner les activités des syndics de département, de présider l'assemblée générale. Celle-ci était l'organe directeur de la corporation des verriers. Tous les gentilshommes verriers devaient y être présents, ou du moins représentés, sous peine d'amendes extrêmement sévères²⁹.

Les assemblées se tiennent très irrégulièrement. Certaines limitent les périodes de travail des verreries³⁰, d'autres interdisent de travailler avec des roturiers³¹; aucune de ces décisions ne sera observée. Ce manque d'intérêt des gentilshommes envers leur corporation explique partiellement, peut-être, la décadence de leurs ateliers.

A côté du syndic général et de l'assemblée, il y avait des syndics de département³² qui devaient vérifier si les décisions du syndic général et de l'assemblée étaient observées et tenir un registre des verriers.

La corporation des gentilshommes verriers avait une caisse de secours dont les fonds étaient fournis par les contributions des verriers à raison de 6 livres par maître et par an et 3 livres par ouvrier. Ces fonds servaient à couvrir les frais des assemblées, mais aussi et surtout à secourir les verriers indigents et à payer l'éducation militaire de ceux qui désiraient entrer au service du Roi.

La situation financière des verriers nécessite l'existence d'une telle caisse. Les maîtres ont souvent beaucoup de difficultés à vivre et sont parfois obligés d'emprunter³³. Leurs frais sont lourds :

27. Ordonnance de Charles VII de 1445 — cité par Saint-Quirin, *op. cit.*, 1905, p. 73 *cf.* également *l'Encyclopédie* de Diderot, art. « Noblesse », § « noblesse verrière ».

28. A. D. Hérault, C sup. 3437.

29. A. D. Haute-Garonne, C 69.

30. Assemblée de 1657, A. D. Haute-Garonne, Maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Pons, F 17.

31. Assemblées de 1718 et 1753 A. D. Hérault, C 2761.

32. *Cf.* Saint-Quirin, *op. cit.*, 1905, p. 73.

33 En 1677 un sieur Vidal, bonnetier à Ganges prêtera 3.000 livres à un La Roque *cf.* contrat de vente de bois entre le Marquis de Londres et La Roque, A. D. Hérault, C 2760.

Il y a d'abord des salaires à payer à des ouvriers verriers, nobles eux aussi, qui touchaient, en 1683, 450 livres par campagne de six mois, plus un chapeau. L'ouvrier est en outre nourri et logé par le maître qui doit également entretenir son cheval et son chien. Les domestiques (qui n'étaient pas nobles) recevaient 250 livres par campagne, nourris et logés³⁴.

Il y a ensuite les matières premières, qui reviennent à environ 600 livres par an pour un atelier de moyenne importance; il faut aussi amortir les capitaux investis. Nous avons calculé, pour une verrerie de la région de Privas, que les dépenses se montaient par an, en moyenne, à 4.000 livres³⁵. D'après nos calculs, les seuls moyens de couvrir les frais, étaient, d'une part, l'association des maîtres, ce qui évitait d'employer des ouvriers et, d'autre part, le vol des bois du Roi, — et les deux systèmes furent employés par grand nombre de verriers.

Telle était l'organisation de la verrerie languedocienne. Nous avons à faire à une véritable corporation où les affaires sont réglées par les verriers eux-mêmes, corporation qui a ses juridictions particulières et dont la caisse de secours n'est pas simplement théorique. Cette corporation, en pleine prospérité vers 1660, va subir de graves déboires. Malgré une renaissance partielle au cours du XVIII^e siècle elle ne retrouvera plus jamais un tel niveau³⁶.

La décadence de la verrerie artisanale (1660-1750). — Les verreries languedociennes vont traverser sous le règne de Louis XIV une série de crises qui vont presque les faire disparaître. Cependant elle se relèveront et reprendront une certaine importance entre 1710 et 1740.

Certes il y a, nous l'avons déjà signalé, un obstacle très important au développement de la verrerie en Languedoc, le manque de bois. Déjà de nombreuses verreries qui existaient auprès de Montpellier ont disparu³⁷. L'arrivée de Colbert au pouvoir aggrave la situation. Colbert, convaincu de la nécessité de sauvegarder et même d'accroître le patrimoine forestier de la France, ordonne de grandes réformes. En Languedoc, Louis de Froidour est chargé de cette mission, et sitôt nommé, en 1668, il commence sa tournée de réformateur. Les verriers de Moussans sont aussitôt accablés de procès-verbaux et subis-

34. Doc. part. Ceci doit être comparé au salaire du tisserand de Villeneuve qui à la même époque reçoit 20 sols par jour soit 350 livres environ par an, non nourri.

35. Verrerie de Barzet en Vivarais. — Etude faite d'après le contrat publié par la *Revue du Vivarais*, T I, p. 63.

36. Nous laissons de côté la vie des gentilshommes verriers qu'ont décrite dans leurs ouvrages Saint-Quirin, Riols de Fonclare et Robert-Garils.

37. A. D. Hérault, A 11.

sent de graves condamnations³⁸. Mais Froidour est appelé à Paris, et les prescriptions du Maître des Eaux et Forêts qui s'opposent aux dégradations forestières vont rester lettre-morte.

Dans les autres régions du Bas-Languedoc le rôle des réformateurs sera extrêmement réduit; cependant la verrerie de Montguilhelm³⁹ devra cesser ses travaux bien qu'il y ait encore du bois dans la région. Les mesures de Colbert gênent le développement des verreries et les mesures protectionnistes prises par l'arrêt du conseil du 29 mai 1688 ne compensent pas les inconvénients des autres mesures.

Un coup autrement grave va être porté à la verrerie, comme aux autres industries languedociennes : la Révocation de l'Édit de Nantes.

Au xvii^e siècle, presque « tous les gentilshommes verriers étaient de la Religion⁴⁰ ». Ils étaient chantres, lecteurs, fournissaient bon nombre de prédicants et de ministres, tels les de Robert, de Moussans. Les laïcs eux-mêmes prenaient une part active à la vie des Eglises, et c'est ainsi qu'en 1631 « le sieur de La Roque a été désigné par l'Eglise de Ganges comme membre du Colloque d'Anduze⁴¹ ». Aussi toutes ces familles sont-elles douloureusement atteintes par les dragonnades et surtout par la Révocation.

Devant la persécution, un certain nombre de verriers s'expatrient, laissant la verrerie à leurs sœurs qui se convertissent par devoir⁴². Tel est le cas du sieur d'Aygaliens qui abandonne sa verrerie de la vallée de la Vidourle et s'installe près de Rathenow⁴³. La verrerie, abandonnée aux femmes, disparaîtra dès 1686⁴⁴.

Cependant, attachés à leur terre et à leur métier, appauvris, beaucoup de gentilshommes verriers préfèrent se convertir et rester⁴⁵. Du reste leur conversion se fait du bout des lèvres et chacun d'entre eux reste fidèle à sa foi première. On voit, dès 1686, de nombreux cas de gentilshommes verriers présidant des assemblées au « Désert » ou faisant de la propagande religieuse en faveur de la Réforme, — et nombre d'entre eux finiront aux galères, tel le sieur de Maleyrargues⁴⁶. D'autres enfin resteront mais enverront leurs fils à l'étranger, ainsi Coulon de Robert de Moussans⁴⁷.

38. A. D. Haute-Garonne Maîtrise des Eaux et Forêts de Saint-Pons, F 11, F 17 et 18, F 22 à 25.

39. Près de Gignac (Hérault).

40. Lettre du pasteur Antoine Court, dans *Bull. Soc. Hist. du Prot. Français*, t. XXXIX, p. 651.

41. *Bull. Soc. Hist. du Prot. Français*, t. XXII, p. 23.

42. Renseignement communiqué obligeamment par M. le Général Féral.

43. En Brandebourg, cf. R. Schmidt, *Brandenburgische Gläser*, Diss, Berlin, 1914.

44. A. D. Hérault, C 164.

45. Cf. le cas de la famille de La Roque qui se convertit en nov. 1685. Arch. paroissiales de Ferrières les Verreries (Hérault).

46. A. D. Hérault C 165, *Bull. Soc. Hist. du Prot. Français*, t. XLIV, p. 136 et 151 et t. XXXIX, p. 652.

47. A. D. Hérault, C 273.

A peine commence-t-on à se remettre du choc causé par la Révocation qu'éclate la guerre sainte, la guerre des Camisards qui, pendant près d'une dizaine d'années, ensanglantera le Languedoc.

Cependant les verriers qui, jusque là, étaient restés fidèles à la Réforme, du moins en leur for intérieur, vont faire passer leur devoir de « fidèles sujets du Roy » avant leur devoir de Protestants. Les gentilshommes verriers ne participent pas à la lutte et à plusieurs reprises au contraire jouent le rôle d'intermédiaires, tel le baron d'Aygaliers, parent de l'émigré. Durant toute cette période « les nobles protestants n'ont jamais été ce qu'un meneur appelle de « violents fidèles »; ils prenaient du service, mais dans l'armée royale⁴⁸ ».

Dans ces conditions, quelle gêne la Révocation de l'Edit de Nantes a-t-elle apporté à la verrerie? Tout d'abord la Révocation entraîne l'émigration d'un grand nombre d'industriels et explique en partie la dépression économique que constate d'Aguesseau en 1688⁴⁹.

La guerre étrangère aggrave le désordre économique en limitant la consommation de bouteilles des parfumeurs et liquoristes privés de débouchés extérieurs⁵⁰. La guerre civile enfin aggrave la crise verrière. Les camisards saccagent et détruisent les verreries des gentilshommes huguenots qui collaborent avec le pouvoir royal; c'est le cas de Baumes et de Méjannes⁵¹. Parfois aussi les troupes de Villars brûlent un village et dévastent une région où l'on sait trouver des Huguenots. Enfin les convois de marchandises sont pillés à plusieurs reprises.

En 1705, les gentilshommes verriers sont dans une situation telle qu'ils demandent l'instauration d'un protectionnisme très étroit⁵². Cela laisse supposer l'existence d'une certaine surproduction et même d'un certain suremploi. On comprend fort bien une telle situation : si quelques verreries ont été détruites, les verriers sont restés et la consommation est très inférieure à la production du fait de la guerre et de l'appauvrissement général.

A partir de 1710, la crise s'atténue. Certes des verreries ont disparu, particulièrement dans le Gard où seule subsiste la verrerie des Chartreux de la Valbonne, mais de nouvelles verreries apparaissent, telle celle de Couloubrines⁵³. Les autres verreries prennent un certain

48. Cf. Lavissee, *Hist. de France*, t. VIII/1, *Louis XIV, la fin du règne*, p. 364.

49. A. N. G 7, 1143 Rapport de d'Aguesseau. — Cependant il faut ajouter qu'on est à cette époque en pleine crise cyclique.

50. Le commerce de pourrous avec l'Espagne se poursuivra cependant durant tout le règne de Louis XIV sans interruption.

51. A. D. Hérault, C 273 — Baumes et Méjannes près de Ganges.

52. A. N., Registres du Conseil de Commerce F 12, 51, f° 299 v°.

53. A. D. Hérault. C 2758. — Couloubrines près de Ganges.

essor d'autant que la production viticole augmente sensiblement après 1715 et qu'il y a 10 ans de sous-consommation à compenser.

La meilleure preuve, du reste, est l'augmentation sensible de la consommation du bois, augmentation qui inquiète rapidement les Etats. Ceux-ci chargent le sieur Teissède d'une enquête dès 1722, mais le rapport ne sera déposé qu'en 1725⁵⁴.

Entre temps, le Gouvernement prenait des mesures draconiennes, par l'arrêt du 9 août 1723, interdisant l'établissement de nouvelles verreries⁵⁵.

En 1725, les Etats demandèrent le transfert des verreries du Bas-Languedoc dans le massif de l'Espérou. Il y avait alors 6 verreries à bois, dont 3 sur le plateau de Cazenove à 3 lieues 1/2 de Montpellier⁵⁶. L'appel des Etats est entendu, et le Conseil d'Etat, malgré les véhémentes protestations des verriers et des fournisseurs de bois, ordonne le transfert des verreries. L'ordonnance d'application est rendue en 1726 par l'intendant mais elle ne fut jamais appliquée.

Cette période est du reste une période de prospérité caractérisée par une augmentation des exportations de liqueurs, de parfums et aussi une augmentation de la consommation intérieure, dûe en particulier à l'extension du vignoble languedocien.

Celui-ci s'étend considérablement au point que les autorités ordonnent en 1731 un arrachage des vignes afin de limiter la surproduction⁵⁸; d'où une crise passagère qui disparaît 1737, lorsque le Gouvernement revient sur sa décision. Les conséquences sont très nettes; on assiste à une augmentation rapide de la production, augmentation qui se traduit dans les indices de prix⁵⁹ :

1731	44,34	
1736	97,50	(indice 100 — moyenne 1776-1789)
1740	56,50	

Du reste en 1739, deux nouvelles verreries apparaissent l'une près de Ganges dans la région de Ferrières⁶⁰, et l'autre près de Lodève⁶¹.

Ces nouvelles verreries entraînent encore l'augmentation de la consommation de bois et une hausse des prix. En 1716, un quintal de bois de chauffage se vend à Montpellier 6 sols 11 deniers,

54. A. D. Haute-Garonne C 2367. Délibération des Etats de 1722.

55. A. D. Hérault C 2760.

56. Il s'agit de la lieue longue du Languedoc de 5.800 mètres.

57. Sur tout ceci A. D. Hérault C 2761.

58. Dutil, *Etat économique du Languedoc*, Th. Lettres, 1908, p. 159.

59. C. E. Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, 1933, tableau de la p. 275 et commentaires p. 274.

60. A. D. Hérault C 2761.

61. A. D. Hérault C 2763.

en 1726 7 sols 1 denier; en 1738 il est à 9 sols, en 1741 à 12 sols 9 deniers, en 1768 à 16 sols et en 1789 il se vend entre 15 et 20 sols. On se rend mieux compte encore de cette évolution du prix du bois quand on examine les indices.

Indice des prix du bois de 1726 à 1789⁶² :

	France entière	Languedoc	
1726	58,9	33,7	
1738	58,9	50	Base 100
1741	59,6	70,8	moyenne
1768	71,8	88,8	1771-1789
1788	124	111,1	

On assiste donc d'abord à une hausse vertigineuse du prix du bois en Languedoc entre 1726 et 1768, puis à une certaine stabilisation après 1768, alors que dans le reste de la France les hausses deviennent très importantes.

Certes les verreries ne sont pas les seules responsables de cette hausse des prix du bois entre 1738 et 1768, mais aux dire des Languedociens de l'époque elles sont loin d'y être étrangères⁶³. C'est à elles que l'on va s'attaquer. Cependant ce n'est pas la raison profonde mais un simple prétexte qui va déclencher toute la campagne contre les verreries.

Au début de 1741, le commissaire de la marine d'Agde signale à Maurepas que les verreries consomment des bois qui pourraient être utilisés pour la construction de navires⁶⁴. Or de l'avis général, les bois du Bas-Languedoc étaient impropres à toute utilisation navale⁶⁵. En tous cas, Maurepas invite l'intendant du Languedoc à « prendre toutes mesures utiles propres à assurer la conservation des bois de marine⁶⁶. »

Aussitôt Bernage ordonne aux verriers du Bas-Languedoc de lui présenter leurs lettres patentes, faute de quoi ils devront cesser le travail⁶⁷. Les verriers, sitôt connue l'ordonnance, font appel devant le

62. Sources diverses : 1716, A. D. Hérault C 2758; 1726, A. D. Haute-Garonne C 2369 f. III; 1736, A. D. Hérault C 2763 P. V. de Pitot; 1741, A. D. Hérault C 2761; 1768, A. D. Hérault C 2739; 1788, Ballainvilliers, *Mémoires sur le Languedoc*, fol. 154. Les indices généraux de la France sont ceux donnés par M. Labrousse, *op. cit.*, p. 347.

63. Cf. les délibérations des Etats du Languedoc de 1725, 1741 et 1745 et les rapports des intendants Cf. sur l'exploitation de la Garrigue, P. Marres *La Garrigue, son exploitation à travers les âges*, dans *Revue du Languedoc*, 1944, pp. 78-190 et 380-393.

64. A. D. Hérault C 2762.

65. Cf. A. D. Hérault, C sup. 3404.

66. A. D. Hérault C 2762.

67. id. — Ord. du 18 juillet 1741.

Conseil du Roi et surtout font agir leurs relations. Ce sont les nobles qui leur fournissent le bois, tel le tout-puissant marquis de Londres, leurs clients et même leurs ouvriers⁶⁸. Tous réclament la conservation des verreries.

En 1742, nouvelle offensive du pouvoir central demandant le transfert des verreries dans le massif de l'Aigoual, mais auparavant on ordonne une enquête dont on charge Jean Pitot, maître particulier des Eaux et Forêts de Montpellier (1744).

Pitot reconnaît que l'Aigoual a suffisamment de bois pour fournir du combustible à toutes les verreries. Si les difficultés de transport sont grandes, elles peuvent être compensées par des économies de main-d'œuvre et de matières premières. Les verriers objectant qu'il n'est pas possible d'économiser sur la main-d'œuvre, Pitot suggère de faire flotter les bois sur l'Hérault, le Canal du Midi, les Étangs et le Lez. C'est une utopie; les contemporains de Pitot s'en rendent compte⁶⁹.

En définitive, sur la proposition du subdélégué de Lodève, on décide d'installer les verreries dans des régions riches en bois et l'on ordonne le transfert de quelques verreries⁷⁰.

Il reste en cette année 1744 une dizaine de verreries en Languedoc et, l'orage de 1741 passé, tout semble rentré dans l'ordre. D'après les indications de Le Nain ces verreries produisent près de 420.000 bouteilles par an⁷¹. Pendant onze ans on laisse les verriers tranquilles. Certaines verreries disparaissent⁷².

En 1755, le nouvel intendant Guignard de Saint-Priest ordonne à certaines verreries de se transporter dans l'Espérou et l'Aigoual, à la suite de protestations de subdélégués contre la consommation excessive du bois⁷³. L'ordonnance de Saint-Priest porte ses fruits et ne suscite aucune protestation. Pourtant en 1753, pour la première fois depuis 1718, s'était tenue une assemblée générale de verriers. Les quelques gentilshommes qui y participèrent ne prirent aucune décision valable.

En 1757, après les décisions de Saint-Priest, il ne reste plus que cinq verreries à bois. Si en 1770, lors de l'essor du vignoble, on en trouve à nouveau huit, quatre seulement subsistent en 1789.

Du reste, la décadence des ateliers de verriers est non seulement dans leur nombre mais aussi dans leur fortune. Au XVII^e siècle, les

68. Cf. la pétition des habitants de Ferrières-les-Verreries (Hérault) aux archives communales.

69. Sur tout le rapport Pitot, cf. A. D. Hérault C 2763.

70. A. D. Hérault C 2761.

71. A. N., F 12/557 Mémoire de Le Nain sur le Languedoc f° 49.

72. A. D. Hérault C 2765 et C sup. 3168.

73. A. D. Hérault C 2765 et C sup. 3169 et 3402.

gentilshommes verriers étaient pauvres, mais ils avaient tous au moins 1.000 livres de revenu et nombreux étaient ceux qui avaient 2.000 livres⁷⁴. Or en 1774, Jean-Joseph de Lauzières, propriétaire de la verrerie des Vesses⁷⁵, laisse à sa mort un héritage dont le revenu n'excédait pas 100 livres⁷⁶.

Du reste, l'exemple de la verrerie de Baumes (dont nous connaissons l'état du personnel à certaines dates) est frappant :

1725	1 maître, 5 verriers, 3 ouvriers.
1730	2 maîtres associés, 6 verriers, 6 ouvriers, 2 servantes.
1737	d°
1740	2 maîtres associés, 5 verriers, 5 ouvriers, 2 servantes.
1742	1 maître, 4 verriers, 4 ouvriers, 1 servante.
1747	1 maître, 4 verriers, 2 ouvriers ⁷⁷ .

En 1785 cette verrerie fermera ses portes. Telle sera l'évolution de la plupart des ateliers bas-languedociens.

*
**

Et pourtant les découvertes techniques, mises au point en Angleterre, permettent d'utiliser le charbon d'une manière économique puisque un quintal de charbon remplace avantageusement 6 quintaux de bois. Mais les transformations que doivent subir les fours demandent des capitaux que les gentilshommes verriers ne possèdent point. Aussi, après 1750, l'industrie de la verrerie va-t-elle prendre un nouvel aspect. Les petits ateliers à bois, employant un personnel très limité, vont laisser la place à des établissements marchant au charbon et ayant un personnel d'une certaine importance. Quant aux gentilshommes verriers, ils voient apparaître à côté d'eux des maîtres-verriers, roturiers, mais riches et entreprenants, qui vont très rapidement forcer leurs adversaires à se retirer du combat.

II. — LA NAISSANCE DE LA GRANDE INDUSTRIE (1750-1860).

Il ne faudrait pas croire cependant que les transformations de la structure industrielle de la verrerie languedocienne vont se faire brusquement. Il ne va pas y avoir autour de 1750 une révolution. Il y a depuis 1730 environ une évolution qui s'accroîtra simplement après 1750.

74. A. D. Hérault C 273.

75. Aujourd'hui « Les Besses » Comm. de Saint-Maurice Cant. du Caylar, Arr. de Lodève.

76. Général de Mitry, *La maison des Lauzières de Thémînes*, Moulins, 1923, p. 83 et 84.

77. Etat de la capitation de la commune de Ferrières.



FIG. 1. - Objets d'arts effectués par des gentilhommes verriers.
(De gauche à droite : un tire-lait, une verseuse, un pigeon, une souris).
(Au premier plan, une pipe en verre.)

Photographie « Dépêche du Midi ».

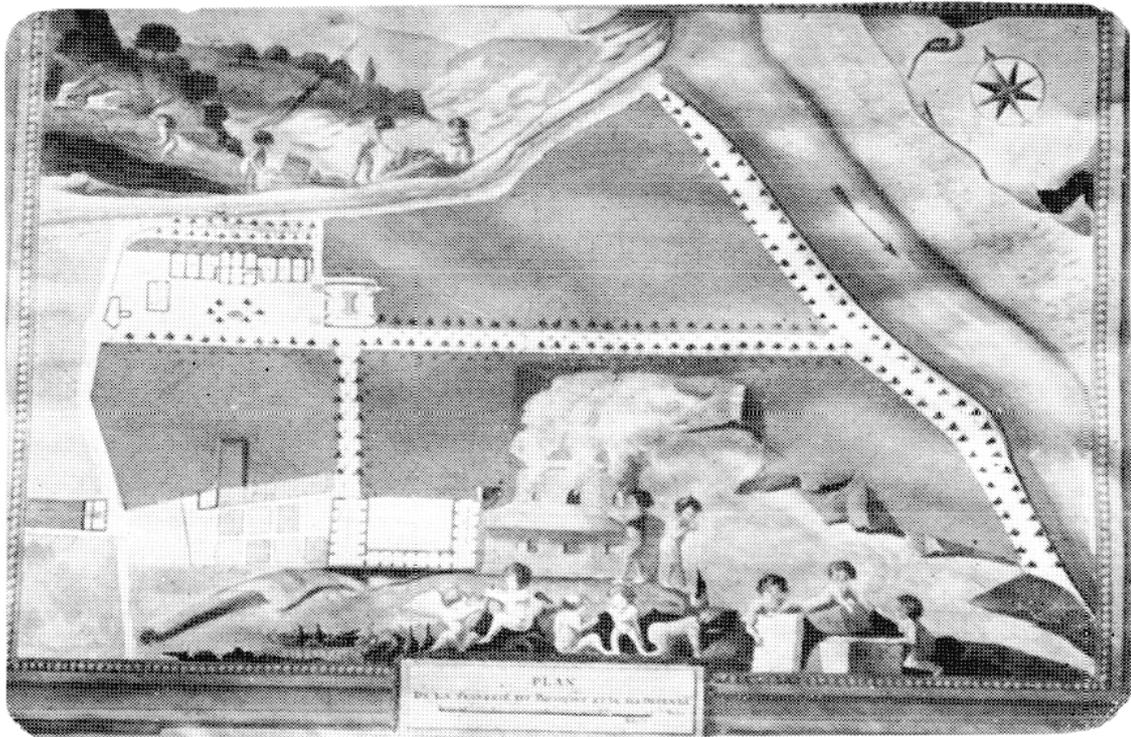


FIG. 2. --- Plan de la verrerie du Bousquet à la fin de l'ancien régime.
(On remarquera la figure allégorique qui donne une idée de la technique de cette époque.)

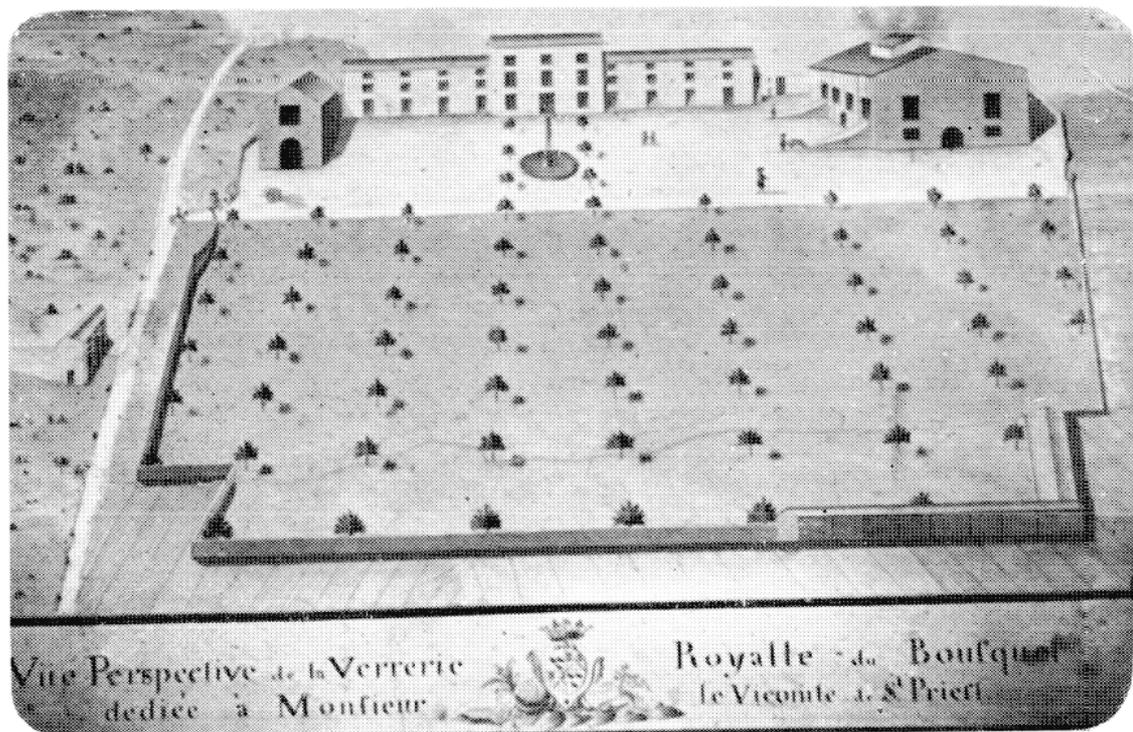


FIG. 3. --- Vue de la verrerie du Bousquet.

Les débuts des verreries à charbon (1730-1789). — L'idée d'utiliser le charbon comme combustible à la place du bois est une invention anglaise qui date du début du XVIII^e siècle et qui sera introduite en France vers 1720.

En 1727, un Languedocien, de Sartre, originaire de Sète où il a été banquier et où il a fait faillite, demande l'autorisation de construire une verrerie à charbon dans le port languedocien⁷⁸. Il rappelle l'intérêt que présentent les verreries à charbon et donne de nombreuses références⁷⁹.

Les Etats du Languedoc lui sont favorables mais ne lui accordent que des lettres de privilèges. Les Etats précisent que les « privilèges seront les mêmes que ceux accordés aux entrepreneurs de manufactures royales de drap établies en Languedoc » et permettent à Sartre d'associer à sa fabrique « telles personnes qu'il voudra, tant noble que roturier indistinctement⁸⁰ ». C'est la première atteinte portée en Languedoc aux privilèges des gentilshommes verriers⁸¹.

Les frères Sartre n'obtiennent pas la subvention qui était le seul intérêt qu'ils trouvaient à la verrerie et se désintéressent de la question⁸².

Les espoirs que l'on fondait sur ce nouveau type de verrerie s'avéraient vains. Pourtant, quelques années après, un négociant d'Alès, Chatal, demande l'autorisation de créer une verrerie à charbon. L'autorisation allait être accordée quand un mémoire est remis par le syndic des gentilshommes verriers à l'intendant, au cours de 1734. Ce mémoire, très violent, est des plus surprenants quand on songe que six ans auparavant nul n'a rien dit lorsque Sartre s'est vu accorder le droit de s'associer des roturiers. Il est vrai que 1734 est une année de crise viticole. Depuis trois ans on arrache des vignes en Languedoc et les débouchés des verreries languedociennes diminuent considérablement⁸³; cela explique la soudaine offensive des verriers.

Leurs objections sont sans effet, et le syndic général des Etats du Languedoc, Montferrier, envoie un rapport favorable à Chatal. Les objections des gentilshommes verriers ne « sont pas d'un grand poids. Il est vrai que les gentilshommes verriers jouissent de certains

78 A. D. Hérault C 2761 et A. D. Haute-Garonne C 2372 f° 67.

79. A. D. Haute-Garonne C 169.

80. A. N. F, 12 1489 et 1490.

81. Cf. *Privilèges des gentilshommes verriers du Languedoc*, § 1, p. p. Saint-Quirin, *op. cit.*, 1905, p. 73.

82. Les frères Sartre ont agi ainsi à plusieurs reprises et sont considérés par le contrôleur général Orry comme de « dangereux escrocs » A. D. Hérault C 2786.

83 Cf. sur ce sujet A. D. Hérault C 2761; Tudez, *La vigne à Montpellier*, Th. Dd., 1931, p. 104; Dutil, *op. cit.*, p. 159; Labrousse, *Esquisse...*; *op. cit.*, p. 275.

privilèges... mais il ne s'en suit pas de là que l'on ne puisse et ne *doive* même en accorder à d'autres particuliers pour l'avantage du public⁸⁴. »

Chatal obtint satisfaction⁸⁵, mais il ne semble pas cependant que les lettres patentes qui lui ont été promises lui soient jamais parvenues. La verrerie de Chatal n'a sans doute jamais vu le jour.

Pendant près de vingt ans, il n'est plus question de verrerie à charbon en Languedoc. C'était cependant chose nécessaire. La disette de bois augmentait et la production viticole se développe considérablement malgré toutes les mesures prises⁸⁶. En outre un courant apparaît que signale Savary des Brulons qui explique : « l'usage et la consommation des bouteilles de gros verre sont devenus très considérables depuis qu'on a cru que les meilleurs vins se conservaient mieux dans ces bouteilles que sur leur lie⁸⁷ ». En tous cas il y a, à partir de 1755, une disette de bouteilles en Languedoc.

Dès 1752, en Haut-Languedoc, est créée par le chevalier Gabriel de Solages la verrerie de Carmaux. Inaugurée en 1754 elle prendra après 1756 un essor remarquable⁸⁸. L'expérience de Solages ne semble pas intéresser les gentilshommes verriers du Languedoc.

En 1758, un homme d'affaires inconnu envoie à l'intendant du Languedoc un mémoire sur une verrerie qu'il projette d'établir à Narbonne⁸⁹. Cet industriel offre de faire des glaces, des verres à vitre et déclare qu'il choisit la région de Narbonne parce que « les soudes y croissent naturellement, le sable y est commun, on y trouve des mines d'excellents charbons de terre, la main-d'œuvre y est à bas prix et les débouchés, le Canal et la Méditerranée, y sont admirables ».

Cette offre, intéressante à première vue, n'eut pas de suite⁹⁰. Ce n'est qu'en 1761 que le sieur Gilly établit la première verrerie à charbon bas-languedocienne. Gilly est d'ailleurs spécialisé dans l'utilisation du charbon pour les fourneaux. Possesseur depuis 1725 d'une mine de charbon de mauvaise qualité qu'il ne pouvait vendre, il avait créé des ateliers de séchage de fruits, de tirage des soies, des fabri-

84. A. D. Hérault, C 2761, Le libéralisme, l'esprit philosophique (avant la lettre) dont est empreinte cette lettre peut être considéré comme l'annonce de la disparition des gentilshommes verriers. Les termes soulignés l'ont été par Montferrier.

85. A. D. Haute-Garonne, C 2375.

86. Un édit royal rendra en 1759 la liberté à la culture de la vigne.

87. Savary des Brulons, *Dictionnaire du Commerce*, 1761 art. « Boutelle ».

88. Sur la verrerie de Carmaux cf. P. de Bernis, *Histoire des mines de Carmaux de 1700 à 1900*. H. C...

89. A. D. Hérault C sup. 4781.

90. A. D. Hérault C 2763.

ques de chaux et des teintureriers, dans lesquels il avait substitué le charbon au bois, ce qui lui avait valu une subvention des Etats⁹¹.

En 1761, Gilly établit une verrerie à charbon à la Nougarede près des mines de Saint-Jean-de-Valeriscle. A la suite de protestations des gentilshommes verriers de la région il est décidé que la verrerie sera exploitée par les gentilshommes verriers « sous les conseils du sieur Gilly qui organise les fours en tant qu'inventeur de l'emploi du charbon pour la verrerie⁹². »

Gilly reçoit une subvention de 2.000 livres des Etats⁹³, ce qui d'après ses indications porte le total des dépenses d'investissement à 9.000 livres. La verrerie se développe rapidement et prend un certain essor⁹⁴. En 1784 Gilly, dont le profit est diminué par l'exploitation de sa verrerie par les gentilshommes verriers, demande l'autorisation de l'exploiter lui-même, ce qui lui est accordé⁹⁵. Mais, presque aussitôt, Gilly entre en lutte avec Tubeuf le plus gros concessionnaire minier de la région⁹⁶. Et rapidement la verrerie Gilly périclité; outre la lutte contre Tubeuf, d'autres causes expliquent cette décadence.

D'abord la concurrence de la verrerie de Givors qui, par le Rhône et grâce à la foire de Beaucaire, répand ses produits dans toute la région nîmoise⁹⁷.

Ensuite la région nîmoise n'est plus une grande région de vignobles. Ceux-ci se développent surtout dans la plaine entre Béziers et Montpellier et c'est dans cette région, à proximité des débouchés, que vont se développer les verreries à charbon et que l'on va particulièrement s'attacher à utiliser les techniques nouvelles. Il est vrai que les deux établissements qui seront créés auront à leur tête des hommes d'affaires énergiques et disposant de capitaux importants qui vont établir de véritables « trusts » puisqu'ils posséderont à la fois les sources d'énergie, les usines, les voies de communication.

Les nouvelles verreries languedociennes qui apparaissent à la fin du XVIII^e siècle se groupent toutes dans une même région. De même que les verreries à bois étaient installées à proximité des forêts, source

91. Cf. Dutil, *op. cit.*, p. 554.

92. A. D. Hérault C sup. 4781.

93. Délibération des Etats, 27 novembre 1762.

94. Cf. A. Bardon, *L'exploitation du bassin houillier d'Alès*, Nîmes, 1898, p. 194.

95. A. D. Hérault C 2766.

96. Cf. M. Rouff, *Tubeuf, un grand industriel français au XVIII^e siècle*, Th. compl. lettres, 1922.

97. Sur l'importance commerciale du Rhône et de la foire de Beaucaire voir particulièrement : de Gourcy, *Histoire de la foire de Beaucaire*, Montpellier, 1911; P. George, *La région du Bas-Rhône*, Th. Lettres, 1935; F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, Th. Lettres, 1948; voir la 1^{re} partie.

de combustible, de même les verreries à charbon s'établissent près des mines, parfois même sur le carreau de la mine.

C'est pour cette raison que deux nouvelles verreries s'installent, dans le bassin houiller de Graissessac. Elles sont « admirablement situées »; outre le charbon, on trouve à proximité la plupart des matières premières, sable et calcaire. Grâce à la vallée de l'Orb la route est facile jusqu'à Béziers, c'est-à-dire jusqu'à la route royale de Toulouse à Beaucaire et surtout jusqu'au canal du Midi. Par ailleurs cette région est proche du Rouergue ce qui pourra élargir ses débouchés. Enfin le « nombre infini d'habitants qui dénués de toute industrie n'ont aucune ressource pour vivre⁹⁸ », assure aux entrepreneurs une main-d'œuvre facile et bon marché.

Les entrepreneurs de verrerie se rendirent rapidement compte des avantages offerts par le bassin de Graissessac.

En 1766 un ancien collaborateur du chevalier de Solages, Giral, demande l'autorisation d'établir une verrerie à Montpellier. Bien que roturier, comme il est chaleureusement recommandé par le marquis de Bernis, frère du cardinal, et qu'il s'engage à n'employer que du charbon de terre, l'autorisation lui est donnée⁹⁹.

Entre temps Giral, moyennant une rente de 750 livres, s'est rendu acquéreur des droits du marquis de Thézan sur les terrains carbonifères de Boussagues dans le bassin de Graissessac¹⁰⁰. Il se rend compte des difficultés de transport qu'il aura à surmonter¹⁰¹, annonce en 1767 son intention d'établir sa verrerie au château d'Hérépian, et dès lors Giral va être fortement appuyé par le subdélégué de Béziers, Portalon.

En 1768, Giral obtient un privilège royal pour sa verrerie¹⁰² qui se développe très rapidement et devient un établissement extrêmement important. Cependant il rencontre deux graves obstacles à l'extension de ses affaires : les routes détestables¹⁰³ et surtout les péages.

En effet les hobereaux de la région profitent de ce que Giral est roturier pour gêner ses transports en lui faisant payer de très lourds droits de péage qui augmentent le prix de ses bouteilles de plus de 10 %. Giral proteste contre de tels procédés avec une grande vigueur et Portalon l'appuie énergiquement¹⁰⁴.

98. A. D. Hérault C 2765.

99. Trudaine déclare à Saint-Priest : « Il n'a pas besoin d'être noble pour établir sa verrerie et comme elle fonctionnera au charbon il n'a, de fait, pas besoin d'autorisation », A. D. Hérault C 2765.

100. Rouff, *Les mines de charbon au XVIII^e siècle*, Th. Lettres, 1922, p. 180.

101. Cf. Létaconnoux, *Les transports en France au XVIII^e siècle*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. X et A. D. Hérault 2765.

102. A. D. Haute-Garonne B 1697 f^o 481.

103. A. D. Hérault C sup. 3392.

104. A. D. Hérault C sup. 3989.

Par les rapports de Portalon nous avons d'importants renseignements sur cette verrerie. En 1774 « on fait... près de 2.000 bouteilles par jour. Les campagnes sont de six mois environ ». La production considérable (360.000 bouteilles), atteint presque celle de Carmaux (480.000 bouteilles)¹⁰⁵; en 1775, la production augmente encore puisque Gensanne écrit que « l'on y a fait 440.000 bouteilles d'un très bon verre¹⁰⁶ ».

La production de cette verrerie ne semble pas faiblir, mais devant l'extension de la production viticole, elle ne suffit que difficilement à la demande. Il est vrai que depuis 1778 la production viticole n'a pas cessé de croître; les stocks s'accumulent¹⁰⁷ et la demande de bouteilles augmente continuellement.

En 1784, un homme d'affaires remarquable et quelque peu retors¹⁰⁸, l'abbé Martel, qui appartient à l'une des familles les plus riches de la région, rachète la concession du Bousquet dans le bassin houiller de Graissessac et décide d'établir une verrerie sur le carreau de sa mine. Il obtient rapidement des concessions d'exploitation et pour la mine et pour la verrerie¹⁰⁹. Il s'empresse de les vendre après avoir pris un coquet bénéfice¹¹⁰.

Le nouveau propriétaire, Rey, est un riche négociant de Montpellier, actif et très entreprenant. Il demande la concession de torrents, de sablières, etc...¹¹¹ En outre, connaissant les difficultés de transport de Martel, il signe des conventions sur les péages avec les seigneurs de la région; il accepte de participer à la construction d'un pont en échange de quoi il est dispensé des péages¹¹².

Il obtient en 1789, pour son établissement, le titre de *Verrerie Royale*, et annonce qu'il fabriquera du verre à vitre et des verres de table. Ballainvilliers demande que l'on favorise cet établissement qui « est le seul de cette nature en Languedoc, et cette province ainsi que la Guyenne, le Rouergue et le Roussillon sont obligés de se servir à l'étranger ou à Lyon¹¹³ ».

On peut s'étonner du changement de destination de cette verrerie puisqu'en 1784 l'arrêt du Conseil parle de verrerie à bouteilles. Ceci s'explique fort bien. A partir de 1785 la production viticole diminue

105 De Bernis, *op. cit.*, p. 131.

106 De Gensanne, *Histoire naturelle de la province du Languedoc*, Montpellier 1776, T. 1, p. 275.

107. Sur tout ceci cf. Labrousse, *La crise de l'Économie française à la fin de l'ancien régime*, Th. Lettres, p. 336.

108. Cf. Rouff, *Les mines de charbon...*, p. 205.

109. Arrêt du Conseil du 10 février 1784. Doc. particulier.

110. Doc. particulier.

111. A. D. Hérault C 2766.

112. Doc. particulier.

113. A. N., P. V. du Conseil du Commerce F/12 106 f. 690. A. D. Hérault, G up. 2040.

et l'on assiste, en 1786 et 1787 à des récoltes désastreuses¹¹⁴ ce qui entraîne une baisse de consommation de bouteilles.

Cependant Rey subit un échec et revient dès 1788 à la production de bouteilles. La verrerie conservera cette destination jusqu'à nos jours. Du reste, il réussit et dans son « *Mémoire sur la province du Languedoc* », Ballainvilliers déclare : « cet établissement a parfaitement réussi¹¹⁵ ».

A la veille de la Révolution, outre les quatre verreries à bois du Languedoc, il y a trois verreries à charbon. Ballainvilliers estime à 426.000 livres¹¹⁶ la production des verreries de toute la province et M. Dutil¹¹⁷ se rallie sans hésitation à cette estimation. Or « l'Etat » de Ballainvilliers n'indique aucune verrerie dans le diocèse de Béziers; pourtant, aux dires mêmes de l'intendant, c'est là que se trouvent « deux des verreries les plus considérables de la province ». On peut donc estimer les produits des verreries du Languedoc à environ 750.000 livres¹¹⁸, soit près de 15 % de la production française estimée par Kowalewski¹¹⁹ à 6.000.000 de livres. Or, sur ces 750.000 livres, le Bas-Languedoc produit près des 2/3; on peut se rendre compte ainsi de l'importance régionale de l'industrie du verre.

Du reste, à partir de la crise de sous-production viticole en Languedoc, les verreries cherchent de nouveaux débouchés. Elles développent leurs expéditions dans le Bordelais qui manque de bouteilles, à la suite de l'augmentation du commerce franco-anglais. Grâce au canal du Midi, les verreries du Bas-Languedoc peuvent vendre leurs bouteilles 33 à 34 livres le cent¹²⁰, celles fabriquées à Bordeaux valant 32 à 35 livres¹²¹.

Nous venons de voir quelles étaient les conditions économiques de l'exploitation des verreries à charbon; il nous reste à étudier maintenant quelle est la main-d'œuvre, quel est son salaire, quelles sont ses conditions de vie.

114. Labrousse, *Crise de l'Economie française*, p. 338, 365, 399.

115. Ballainvilliers, *op. cit.*, f° 134.

116. A. N., F/12 680. Enquête sur les bouches à feu du Royaume.

117. Dutil, *op. cit.*, p. 601.

118. Nous ajoutons à la somme donnée par Ballainvilliers le produit des travaux des verreries Giral et Rey estimés au double de ceux de la verrerie de Carmaux, étant donné la production de bouteilles de ces verreries.

119. Kowalewski, *La France économique et sociale à la veille de la Révolution*, 1909, T. II, p. 247.

120. Prix de revient, 20 l. — Frais de transport, 10 à 12 l. A. N., F/12 132, f° 97.

121. Kowalewski, *op. cit.*, T. II, p. 248.

Dans les verreries à bois la main-d'œuvre était exclusivement noble. Dans les verreries à charbon il ne va pas en être ainsi. Si à Saint-Jean-de-Valerisclé, Gilly emploie une main-d'œuvre noble pendant quelques années, Giral, de même que Solages à Carmaux, fait venir des ouvriers spécialisés du Nord¹²². Il devait y avoir une quarantaine d'ouvriers dans les deux verreries d'Hérépian et du Bousquet. Nous sommes loin des 10 ouvriers de la verrerie de Baumes, mais également très loin des 250 ouvriers qu'employait la verrerie de Givors.

Les ouvriers verriers touchaient de forts salaires : au Bousquet, un souffleur recevait 20 sols par jour, nourri et logé, soit *grosso modo* 40 sols non nourri ni logé. A cette époque, ils étaient très favorisés par rapport aux ouvriers du textile qui recevaient de 10 à 25 sols, aux ouvriers agricoles qui touchaient 25 sols en été¹²³. On peut, grâce aux constatations d'Arthur Young sur le prix de la vie¹²⁴, se rendre compte que le verrier n'était relativement pas trop malheureux à cette époque.

Cependant il ne faut pas oublier que le métier est très dur et que les verriers meurent très jeunes. Ils travaillent dix à douze heures par jour dans des conditions d'insalubrité très grandes, ce qui explique facilement leur état sanitaire déficient.

Ajoutons que les ouvriers ne sont payés que pendant la campagne de travail qui ne dure que six mois. Le reste du temps, ils pouvaient s'engager pour les travaux agricoles tels que la moisson ou les vendanges.

Enfin l'ouvrier verrier a peu de libertés. Sa formation est longue et les maîtres veulent s'attacher leurs ouvriers. Par un arrêt du Conseil du 4 août 1786 ils obtiennent gain de cause. Il est interdit aux ouvriers d'abandonner leur service sous peine d'une amende de 300 livres, à moins d'avertir leur maître trois mois à l'avance¹²⁵. Du reste, depuis longtemps, les maîtres de verrerie s'étaient entendus pour n'embaucher de nouveaux ouvriers que s'ils possédaient un « billet de congé ».

Non seulement les ouvriers ne pouvaient se faire embaucher dans une autre verrerie que munis de ce document, mais encore ils devaient rester « au lieu de la verrerie » qu'ils ne pouvaient quitter que munis dudit billet. Au cas où ces dispositions n'étaient pas observées on pouvait requérir contre eux l'aide de la force publique¹²⁶.

122. A. N. F/14 7691.

123. Ballainvilliers, *Mémoire sur le Languedoc*, f° 121. Dutil, *op. cit.*, p. 297.

124. Sur le prix de la vie cf. A. Young, *Voyages en France*, édit. Sée, 1931, p. 793-794.

125. A. D. Haute-Garonne C 149.

126. A. D. Haute-Garonne C 149 et A. N. F/12 1486.

C'est une dure vie que celle des ouvriers verriers de cette époque, malgré leurs hauts salaires, leur sort n'est guère enviable, ni envié¹²⁷.

Telle a été la naissance et le développement des verreries à charbon en Bas-Languedoc. Leur essor — certain — a été favorisé par le développement du vignoble languedocien. L'extension de la verrerie est liée à l'expansion de la vigne, — c'est là le point essentiel de la période 1750-1789.

La technique a aussi joué son rôle en permettant les progrès de la production (qui passe entre 1754 et 1789 de 440.000 à près d'un million de bouteilles).

En outre, au point de vue structural, en 1789, la verrerie est en train de passer du stade artisanal au stade capitaliste. Il n'y a plus de maîtres ou de compagnons d'une même classe, mais un patron et des ouvriers; enfin les verriers languedociens ne sont plus des nobles mais des bourgeois qui créent des verreries pour utiliser le charbon de leurs mines. Cette évolution va s'accroître au cours du XIX^e siècle, période qui va être caractérisée par une concentration très grande de l'industrie du verre.

La concentration verrière. — A peine établies, les verreries à charbon du Bas-Languedoc vont être mises à l'épreuve. La Révolution a commencé, et deux sortes de difficultés vont surgir. Difficultés sociales d'abord : la loi Le Chapelier de 1791, l'insuffisance de la main-d'œuvre gêneront les industriels; ceux-ci essaieront par divers moyens (participation ouvrière aux bénéfices, essai de coopératives de production) de limiter les frictions avec leurs salariés. Difficultés économiques aussi : les guerres de la Révolution et de l'Empire rétrécissent les débouchés extérieurs du vignoble languedocien; entre 1815 et 1860, de nombreuses crises économiques freinent le développement de l'industrie verrière et accélèrent le processus de concentration des entreprises.

En 1789, il subsistait en Bas-Languedoc une dizaine de verreries dont deux étaient de véritables établissements industriels. Les autres appartenaient à des gentilshommes verriers et gardaient un caractère artisanal.

En dehors des bouleversements économiques qu'amène toujours une révolution, la verrerie languedocienne est atteinte par une crise viticole de sous-production et de sous-consommation.

127. Cf. dans les documents ci-dessus les plaintes contre la « disette » des ouvriers verriers.

La crise commencée en 1787 a été compensée en 1787 et 1788 par l'accroissement de la demande anglaise¹²⁸. La guerre supprime ce débouché, mais la consommation des armées a augmenté. Cependant la crise va se prolonger jusqu'au Consulat, par suite de la levée en masse qui diminue les disponibilités en main-d'œuvre agricole. Il en résulte une réduction sensible des surfaces cultivées en vigne.

La Révolution force les gentilshommes verriers à émigrer, d'où une réduction assez sensible de la production. En 1790, il ne subsiste en Bas-Languedoc qu'une verrerie à bois (Moussans) et deux verreries à charbon dans le département de l'Hérault. Ces verreries qui demeurent sont favorisées par le tarif douanier de 1791, extrêmement protectionniste, qui porte à 25 % les droits d'entrée sur les verres. La production faiblit cependant, par suite du manque de main-d'œuvre, qui « empêche de satisfaire à toutes les commandes¹²⁹ ».

Le protectionnisme est encore renforcé par le décret du 10 brumaire an V, décidant que les produits de verrerie étrangers sont considérés comme anglais et *de facto* prohibés.

Les verriers bas-languedociens connaissent cependant des difficultés de trésorerie. Lorsqu'en l'an XI il s'agit de faire renouveler la concession des mines de Boussagues d'où la verrerie Giral tire son combustible. Giral est assisté d'un riche négociant de la région, Barthélémy Moulinier¹³⁰.

En l'an XII, Rey vend la mine et la verrerie du Bousquet à son ancien directeur Pellet. Celui-ci, d'une activité sans borne, se rend compte que pour lutter contre la verrerie d'Hérépian il faut contrôler son alimentation en combustibles. Il va donc essayer de constituer un cartel des mines de Graissessac.

En 1809, Pellet achète pour 40.000 francs les 16/30^e des parts de la Société des Mines du Devois de Graissessac, dont il devient le maître de fait. Puis, sous son impulsion, les quatre mines du bassin de Graissessac (Saint-Gervais, Boussagues, le Devois, le Bousquet) s'associent. Pellet devient gérant de l'association, et il peut ruiner Giral. Il se vend à lui-même le charbon 5 francs la tonne au lieu de 14,50 francs, ce qui lui permet de vendre ses bouteilles 4 centimes moins cher que Giral.

Aussi Pellet conquiert-il de nouveaux marchés, dans le Bordelais tout particulièrement. Mais en 1824, Giral rompt l'association des

128. Labrousse, *Crise de l'Économie française*, pp. 372 à 374, 393 à 422.

129. Lettre à Rey, de Ventose an IV. Doc. particulier.

130. Pétition du 27 Messidor an XI et Décret Impérial du 7 Fructidor an XII (25 août 1804).

mines¹³¹. La verrerie de Pellet, très proche de la mine (500 m.) le favorise cependant. Au contraire, Giral doit faire venir son charbon de dix kilomètres.

En 1828, les mines de Saint-Gervais passent sous le contrôle d'une société puissante tant par ses moyens financiers que par ses relations politiques, la Compagnie Usquin¹³². Celle-ci est créée à l'origine pour exploiter des mines de fer de la région et se désintéresse de la mine et surtout de la verrerie du Bousquet. Cependant elle gêne Pellet qui doit compter avec un adversaire puissant pour réaliser son rêve d'unité du bassin de Graissessac.

La crise de 1831 atteint durement les verreries bas-languedociennes. Deux verreries du Gard voient la valeur de leur production ramenée de 130.500 francs à 68.000 francs pour l'une, de 101.500 francs à 60.000 francs pour l'autre¹³³. Dans l'Hérault, la verrerie Giral cesse le travail ainsi que trois autres verreries sur lesquelles nous n'avons aucune indication. Seule la verrerie du Bousquet subsiste avec une production d'une valeur de 80.000 francs au lieu de 125.000 francs les années ordinaires. Il y a donc concentration très nette après la crise de 1831.

Alors qu'il avait surmonté victorieusement la crise de 1831, Pellet est gravement atteint par celle de 1838. A cette époque, il manque d'argent liquide et on refuse de lui en prêter; c'est alors qu'il se tourne vers la Compagnie Usquin. Celle-ci dispose de ressources financières importantes et s'intéresse aux mines de houille de la région; elle voudrait éviter l'achat de la verrerie, mais Pellet est intraitable, sachant bien que la verrerie sans la mine est un non-sens.

En définitive, le 25 juillet 1839, Pellet cède à la Compagnie Usquin la mine et la verrerie du Bousquet, ainsi que les 16/30^e des parts lui appartenant dans la mine du Devois de Graissessac.

Dès le contrat signé, la verrerie est mise en location. Elle doit acheter son charbon aux mines de la Compagnie Usquin qui le lui vend au prix très bas de 5 francs la tonne au lieu de 8,56 francs, ce qui favorise énormément la verrerie. La verrerie est affermée pour 4.000 francs par an, et durant six ans connaît un grand essor. Cet essor est favorisé par le développement considérable du vignoble lan-

131 Doc. part. et spécialement « Consultation délivrée à MM. les administrateurs de la C^{ie} des 4 mines réunies de Graissessac » par M. Bonfils, doyen de la Fac de Droit de Toulouse 1899. A noter que vers 1824 la verrerie du Bousquet ne produit encore que 184.000 bouteilles; celle de d'Herepian en produit 300.000. Cf. Creuzé de Lesser, *Statistique du département de l'Hérault*, Montpellier 1824, p. 540.

132. Actes constitutifs de la Compagnie Usquin du 7 janv. 1824 et du 28 juin 1831. Enregistrés à Montpellier le 12-9-1831, f^o 141.

133. Cf. *Enquête relative à diverses propositions établies à l'entrée des produits étrangers*, publiée par le Ministère du Commerce, 1835, T. II, p. 162-163.

guedocien. Son étendue passe de 174.988 ha. en 1834 à 181.372 ha. en 1836 et à 184.879 ha. en 1848¹³⁴, et les rendements s'accroissent à peu près dans la même proportion. Devant cet essor, la Compagnie Usquin décide d'augmenter le prix du loyer, les fermiers refusent et rompent le contrat.

La Compagnie, qui a de graves difficultés avec ses mines, refuse de s'occuper de la verrerie et décide d'employer un nouveau système d'exploitation; elle s'associe avec ses principaux ouvriers et crée une « société à personnel intéressé » (février 1845).

Peu après la Compagnie Usquin fusionnait avec la Compagnie Giral pour l'exploitation en commun du bassin de Graissessac¹³⁵.

L'association ouvrière était créée à un mauvais moment, car la crise de 1846-1848 est sur le point d'éclater. Malgré les efforts des directeurs, on ne trouve pas de nouveaux débouchés, et les recettes baissent très rapidement.

2 ^e campagne 1844	45.172 fr. 74	(7 mois)
1 ^{re} campagne 1845	32.448 fr. 70	(7 mois)
2 ^e campagne 1845-1846	37.990 fr. 44	(8 mois)
Campagne 1846-1847	25.482 fr. 73	(8 mois)
Campagne 1847-1848	31.541 fr. 35	(8 mois)
Campagne 1848-1849	38.019 fr. 47	(10 mois)

La diminution de la production est encore plus sensible que celle des recettes, car entre janvier 1845 et janvier 1849, la bouteille d'un litre passe de 0,11 fr. à 0,15 fr. et la bordelaise de 0,09 fr. à 0,11 fr. La production moyenne mensuelle qui est en 1845 de 33.448 bouteilles descend en 1849 à 25.346 bouteilles¹³⁶.

La Compagnie Usquin ne perçoit que des bénéfices minimes. Aussi, en 1849, la Compagnie afferme de nouveau la verrerie, mais elle la donne en bail aux ouvriers qui se constituent en société coopérative de production. Celle-ci dura dix ans et prit fin pour des raisons d'ordre intérieur que nous allons voir, et aussi parce qu'elle manqua de capitaux lorsqu'il s'agit de transformer les fours.

A cette époque, en dehors de la verrerie du Bousquet, il ne subsiste plus qu'une verrerie dans le Gard et la verrerie à bois de Moussans¹³⁷.

La situation des ouvriers ne s'est guère améliorée depuis 1789.

La loi Le Chapelier supprima la corporation des gentilshommes verriers. Etant donné le rôle minime qu'elle jouait en 1789 cela n'eut

134. *Statistique générale de la France, 1835 à 1852.*

135 cf. le texte du contrat dans la consultation de H. Bonfils.

136. Doc. particuliers. Il est curieux de constater qu'ici comme dans nombre d'autres industries la crise se place en 1846-1847 plutôt qu'en 1848.

137. Ce phénomène de concentration verrière n'est pas spécial au Languedoc. L'Enquête de 1835 signale que le nombre de verreries à bouteilles passe en France de 80 en 1830 à 16 en 1832.

pas grande importance; quant aux ouvriers des verreries à charbon ils n'étaient pas associés : la loi de 1791 ne les concernait donc en rien.

Au cours de la Révolution, à cause du manque de main-d'œuvre¹³⁸, les ouvriers obtiennent des augmentations sensibles de salaires justifiées d'ailleurs par la hausse des prix.

Avec l'Empire, et ses guerres continuelles, le problème de la main-d'œuvre se pose toujours avec presque autant d'acuité, semble-t-il. Par contre, du fait de la création du livret, la situation des ouvriers s'aggrave; ils sont moins libres; en outre, ils sont en quelque sorte considérés comme des êtres inférieurs par la promulgation du *Code Civil*¹³⁹. Cependant en Languedoc, les relations restent bonnes entre patrons et ouvriers, et il n'y a aucune grève à noter.

Le travail est toujours aussi dur; il doit y avoir au moins 8 heures de travail effectif, et aucun repos quand le four marche; par contre, il y a deux ou trois mois de chômage par an pour les travaux de réfection du four; la situation du verrier est parfois dramatique.

Les salaires sont bas : en 1835, un ouvrier verrier spécialisé touche 3 francs par jour, mais, en fait, le taux moyen des salaires, est inférieur : dans le Midi, d'après l'enquête du ministre du Commerce, un homme touche 2,55 fr. par jour, une femme 0,98, un « gamin » 0,92 fr. Un ménage de quatre personnes dont trois travaillent à la verrerie 260 jours par an, touche environ 890 francs et dépense (d'après les calculs de Villermé), uniquement pour la nourriture, environ 738 francs¹⁴⁰. Il reste donc 152 francs pour les autres dépenses¹⁴¹.

La famille Usquin, catholique pratiquante, est, du fait de sa situation politique, en relations avec des représentants du socialisme chrétien; c'est là, semble-t-il, l'origine de la société à participation ouvrière qui est créée en 1845¹⁴².

Les statuts de cette société¹⁴³ sont intéressants. Ils déterminent la répartition des bénéfices, ils créent un comité ouvrier de contrôle qui doit se réunir mensuellement; en outre, deux ouvriers chargés de la police et de l'inspection du travail sont élus par leurs camarades; enfin on institue une caisse de secours.

138. Les verriers sont mobilisés sur place (décret du 1^{er} thermidor an II) et les gentilhommes verriers arrêtés sont libérés. A. N. F/12 1492.

139. Cf. *Code civil*, art 1781.

140. Villermé, *Tableau de l'état physique des ouvriers employés dans le textile*, 1840, T. I, p. 82-83.

141. L'ouvrier verrier est logé et chauffé. D'après Creuzé de Lesser, *op. cit.*, en 1823, les salaires sont de 5 fr. environ.

142. Sur le socialisme chrétien, cf. la thèse récente de J.-B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France*, Paris, P.U.F., 1951

143. Ils ont été publiés par M. Lambert, *Etude sur la protection du salaire*, Th. Droit, Montpellier, 1896.

Il faut reconnaître que ces statuts étaient en avance sur l'époque. La société ne prenait que 10 % des bénéfices et créait une sorte de « comité d'entreprise ». Enfin on décidait que les ouvriers seraient payés au mois, que l'usine marche ou non, et qu'ils percevraient un salaire fixe, outre leur part de bénéfice. C'était un très gros avantage.

Nous avons vu qu'en 1849, en raison de la dépression économique, le système était abandonné et l'on créait, au Bousquet d'Orb une société coopérative de production. Cette société comprenait une dizaine d'ouvriers associés qui prenaient la verrerie à bail pour 4.000 francs. Le contrat répartit les tâches des ouvriers et mentionne des salaires fixes de 80 à 100 francs par mois, en sus des bénéfices répartis en fin d'exercice. Le contrat ne prévoit pas le cas des ouvriers engagés en plus des associés et ce sera l'une des causes de la suppression de ce système¹⁴⁴ et du retour au régime du salariat. En tout cas, ces tentatives n'échouèrent nullement pour des raisons politiques mais pour des raisons économiques ou sociales.

Telle a été l'évolution des verreries du Bas-Languedoc au cours de cette première moitié du XIX^e siècle. Le développement de la vigne a accru considérablement leurs débouchés. Contrairement à la draperie¹⁴⁵, la verrerie bas-languedocienne, liée de très près à la vigne, connaît un essor que les crises économiques et les expériences sociales ralentissent par moment mais n'arrêtent pas.

*
**

L'évolution de la verrerie languedocienne nous a montré comment, à la suite de la pénurie de bois, les anciens établissements des gentilshommes verriers ont peu à peu laissé la place aux verreries à charbon.

Ce que nous voudrions surtout souligner, c'est que, si de 1660 à 1850 on note bien peu de transformations techniques (en dehors de la substitution du charbon au bois comme combustible), au contraire une évolution sociale considérable a marqué cette période.

Au XVII^e siècle, les verreries marchent au bois. Comme les bois appartiennent à la noblesse, la verrerie est essentiellement une industrie noble, permettant aux gentilshommes d'exercer une profession assez rémunératrice sans pour cela déroger. Au XVIII^e siècle, au contraire, les bois sont détruits. Force est d'employer le charbon. Ce charbon, c'est la bourgeoisie qui le possède, du moins en Bas-Languedoc.

144. Il est intéressant de rapprocher cette association ouvrière de celle des verreries Sainte-Catherine d'Aniche et de N-D. du Port (Haute-Loire) que signale Festy dans *Procès-verbaux du Conseil d'Encouragement pour les associations ouvrières*, 1917, p. 103 et 168.

145. Cf. C. Fohlen, *Vigne contre Draperie*, dans *Annales*, 1949, n° 3.

doc. Les bourgeois vont donc peu à peu évincer les gentilshommes — à cet égard l'exemple de la verrerie Gilly est des plus caractéristiques — et la Révolution ne fera qu'accentuer cette tendance.

Au XIX^e siècle, la verrerie languedocienne est donc entre les mains des bourgeois. Alors commence une lutte très âpre pour la conquête des marchés, lutte qui, se combinant avec l'influence des crises économiques, va être à l'origine de la concentration de l'industrie du verre : des établissements devront fermer — telle la verrerie d'Hérépion — d'autres au contraire — comme la verrerie du Bousquet — se développeront considérablement. En même temps, les débouchés s'élargiront du fait de l'extension du vignoble et du développement des voies ferrées.

Notons enfin que la transformation de structure de l'industrie du verre en Languedoc est liée à une évolution des rapports entre patrons et ouvriers. Au XVII^e siècle, ils appartiennent tous à la même classe sociale, la noblesse. Au contraire, avec la mainmise bourgeoise sur cette industrie, va apparaître un prolétariat ouvrier. Malgré les louables efforts de certains patrons, malgré les tentatives (qui ne réussiront d'ailleurs pas) d'associer les travailleurs à la gestion de l'entreprise, ce prolétariat conservera toujours une situation difficile.

Comme les autres industries de l'Europe occidentale à cette époque, la verrerie bas-languedocienne est ainsi passée du stade artisanal au stade capitaliste et bourgeois.

Vers 1850, toutes les conditions sont donc réunies — conditions économiques, conditions financières, et aussi conditions sociales — pour permettre de réaliser les transformations techniques qui sont à l'origine de l'essor de l'industrie du verre au XX^e siècle¹⁴⁶.

François-Georges DREYFUS.

146. Il y a aujourd'hui deux verreries en Bas-Languedoc, une au Bousquet d'Orb, l'autre à Pont-Saint-Esprit. Elles produisent ensemble environ 40 millions de bouteilles par an. Elles sont toutes deux affiliées au groupe des verreries à bouteilles de Saint-Gobain.